

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf juillet.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : le 22 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 11

Procurations :

M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

Mme Jessica GATTE donne pouvoir à Mme Audrey MEUNIER

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.

Mme Sandrine COULON, Mme Audrey MEUNIER, M. Thomas REVET, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Excusés : 2

Secrétaire de séance : Mme Audrey MEUNIER

OBJET : LOCATION DE LA LICENCE IV

Considérant que la commune possède une licence IV,

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne exploitation de l'auberge que les gérants disposent d'une licence IV

Monsieur le Maire propose de louer la licence IV à la **SARL AUBERGE DE LA VALLEE DE LA GORRE**, pour un montant de 15 € HT mensuels, à compter du 01 août 2025 et de conclure pour ce faire un contrat de location chez Maître ELODIE LASVERGNAS, Notaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **de louer** la licence IV communale à la **SARL AUBERGE DE LA VALLEE DE LA GORRE** pour un montant de 15 € HT mensuels à compter du 01 août 2025.

- **de désigner** Me ELODIE LASVERGNAS, Notaire à Saint-Auvent pour établir le contrat de location,

- **de préciser** que la location ne pourra intervenir qu'aux vues de l'attestation de formation fournie par l'un des gérants.

Fait à Saint-Auvent, le 29 juillet 2025

Bruno GRANCOING

Maire

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le : 31/07/2025

De la publication le : 31/07/2025


